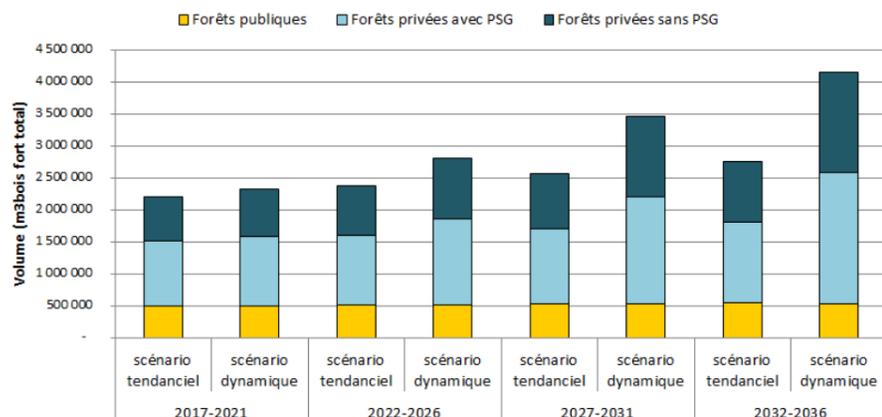


Dans quelles forêts ?

Les trois quarts des disponibilités en bois actuelles se trouvent en forêts privées. Les forêts publiques (domaniales et des collectivités) n'occupent que 13% des surfaces forestières. Entre 2016 et 2036, l'essentiel de la disponibilité supplémentaire proviendrait **des forêts privées avec plan simple de gestion** (53% pour le scénario dynamique, 47% pour le scénario tendanciel).



Disponibilités techniques annuelles par type de propriété forestière

Plus de 75% des disponibilités supplémentaires en bois à l'horizon 2036 sont localisées dans des peuplement considérés comme facilement à moyennement exploitables (3). Avec le scénario dynamique, l'essentiel des disponibilités supplémentaires en bois à l'horizon 2036 est situé dans des massifs à bonnes potentialités et sans urgence climatique ou sylvicole (risques incendies, peuplements hors station, enjeux de renouvellement).

Comment utiliser ces résultats ?

La disponibilité en bois devrait augmenter dans les années à venir en région Centre. La dynamisation de la gestion telle qu'elle a été simulée permettrait d'augmenter la disponibilité de + 243 000 m³/an **d'ici 2026** avec le scénario tendanciel et + 672 000 m³/an avec le dynamique. Cependant la filière est confrontée à certains enjeux pour récolter et valoriser une telle disponibilité. En effet, les volumes récoltables sont parfois peu accessibles (46% de la disponibilité supplémentaire se situent dans des forêts où le sol est portant qu'une partie de l'année). D'autre part, 23% de la disponibilité supplémentaire à l'horizon 2036 se trouvent dans des massifs à bonnes potentialités mais à urgence climatique ou sylvicole. Il s'agit également d'accroître la demande, de faire évoluer les marchés (valoriser les chênes de qualité secondaire) et de développer les usages. La fixation d'objectifs réalistes à l'échelle régionale devra prendre en compte ces enjeux. L'étude contribue en ce sens à éclairer le « diagnostic ».

(3) L'exploitabilité est évaluée à partir de la pente, la portance du sol, la présence d'une voie de desserte et la distance de débardage. Elle a été définie par les professionnels régionaux lors de l'élaboration du kit

Références

Ces résultats sont issus de l'étude « Disponibilités en bois des forêts en région Centre-Val-De-Loire à l'horizon 2036 » réalisée en 2018 par le Pôle national d'expertise sur les ressources forestières et carbone de l'IGN, Direction Nord-Est.

Un rapport d'étude complet a également été rédigé et est disponible auprès de la DRAAF Centre-Val-De-Loire.

Réalisation



Coordination et financement



Quelles disponibilités en bois en Centre-Val-de-Loire ?

Etat des lieux et projection à l'horizon 2036

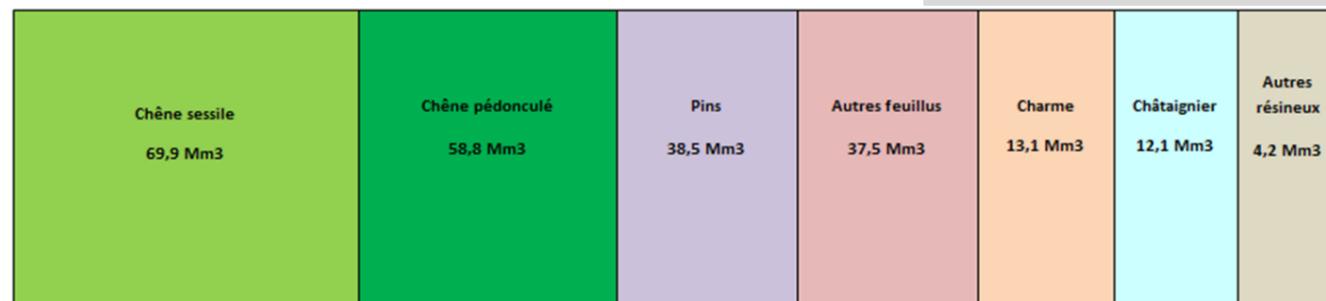
La ressource régionale en bois dans les forêts de production

La région Centre-Val de Loire présente, avec 955 000 hectares de forêts de production (hors bosquet et avec peupleraies), un taux de boisement régional de 24% (jusqu'à 35% dans le Loir-et-Cher). La forêt a fortement progressé, d'environ 5 400 ha par an depuis 1987, surtout dans le Loir-et-Cher et l'Indre. L'essentiel des forêts de la région Centre sont privées (87% de la superficie forestière régionale). Il y a à peu près autant de forêts privées avec PSG (45%) que sans PSG (42%).

Elles abritent aujourd'hui **234,2 millions de m³ de bois sur pied**⁽¹⁾. Ce volume a augmenté de 61% depuis 1987 et représente en moyenne 178 m³ par hectare. Cependant, cette capitalisation du stock de bois sur pied s'observe principalement dans les forêts privées (+ 74% au cours des 30 dernières années) alors que le stock n'a que légèrement augmenté (+ 12%) dans les forêts publiques.

Les **feuillus** constituent 82% du volume sur pied régional. Les chênes sessile et pédonculé et les feuillus moins commercialisables en bois d'œuvre (bouleau, tremble, saule...) en sont les principales essences. Ce sont souvent des tiges de petits ou moyens diamètres (trois quart du volume étant constitué de tiges de diamètre inférieur à 47,5 cm), caractéristiques d'anciens taillis ou de taillis sous futaie. Les feuillus ont vu leur stock augmenter de + 68% au cours des 30 dernières années.

Les **résineux** ont connu une augmentation du stock sur pied moins importante depuis les années 80 (+36%). La moitié de la ressource est sous forme de bois moyens (52%), mais la part de gros et de très gros bois progresse (21% du stock résineux). Les Pins représentent 90% du stock sur pied en résineux de la région.



Volume de bois sur pied par essence en région Centre (en millions de m³ bois fort total)

L'inventaire forestier national

Les données présentées sur cette page sont issues de l'inventaire forestier national, programme permanent d'inventaire des ressources forestières mis en œuvre sur l'ensemble du territoire hexagonal. Concrètement, des agents de l'IGN relèvent, directement sur le terrain, de nombreuses données dendrométriques et écologiques dans un échantillon de forêts représentatives de la ressource nationale. Ces relevés sont effectués chaque année sur plusieurs milliers de placettes situées en forêts privées et en forêts publiques. Les mesures prises sur les arbres permettent notamment de calculer les volumes de bois sur pied ainsi que d'estimer la production biologique (l'accroissement des arbres) et les prélèvements (arbres récoltés).

(1) Il s'agit de volume bois fort total cf. définitions en page 2

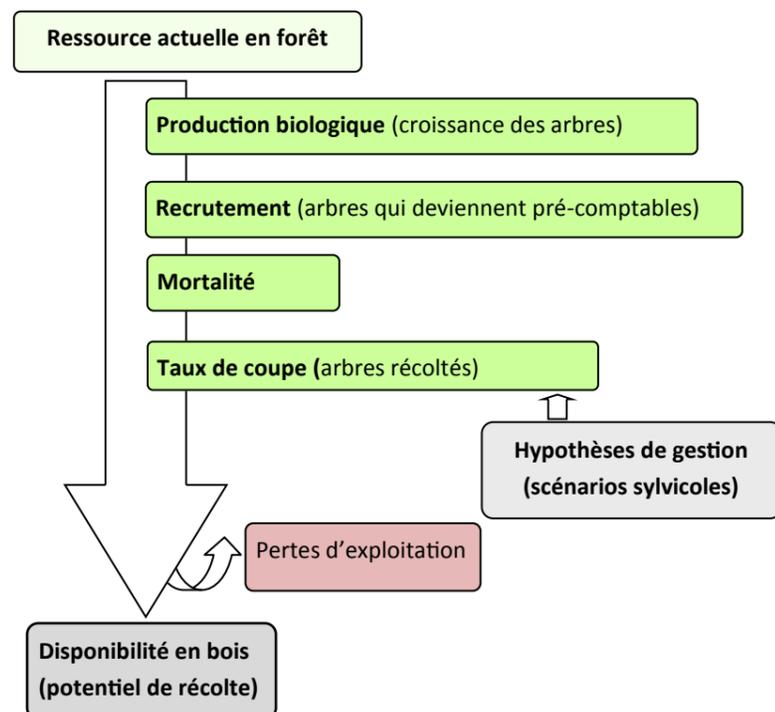
Disponibilités en bois, de quoi parle-t'on ?

Dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie régionale en matière de forêt et de bois, la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) a confié à l'IGN le soin d'évaluer les disponibilités en bois en Centre-Val-De-Loire à l'horizon 2036.

Cela revient à estimer le **volume de bois qui sera potentiellement récoltable** à une date donnée, sur le territoire régional, et qui pourrait ainsi alimenter les industries et fournir de l'énergie. La **disponibilité supplémentaire** à une période donnée correspond aux volumes récoltables en plus par rapport à ceux récoltés aujourd'hui.

Pour évaluer cette disponibilité, on tient compte de la ressource forestière existante et de sa répartition par essences et par classes de diamètre. Puis on simule l'évolution de cette ressource selon des pas de temps de 5 ans en utilisant les données de stock, de production biologique, et de mortalité naturelle issues de l'inventaire forestier national.

Le niveau des prélèvements (à partir duquel on estime la récolte) est quant à lui établi en se basant sur **deux scénarios de gestion sylvicole définis spécialement avec le CRPF et l'ONF**. Le premier, dit « tendanciel » correspond à un maintien des pratiques sylvicoles et des taux de prélèvements actuels. Le second, dit « dynamique » correspond à une augmentation réaliste des niveaux de prélèvements, variable selon les essences.



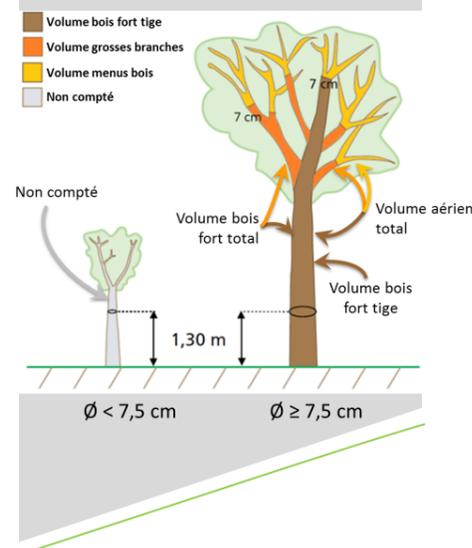
Calculs de volumes

Le volume de référence utilisé par l'IGN, est le **volume bois fort tige**. Il s'agit du volume de la tige principale de l'arbre jusqu'à une découpe fin bout de 7 cm. Sont comptabilisés tous les arbres dont le diamètre à 1,30m dépasse 7,5 cm.

Pour obtenir un **volume bois fort total**, on y ajoute le volume des grosses branches.

Pour calculer le volume aérien total, on ajoute le volume estimé des petites branches, également appelées « menus bois ».

Les disponibilités sont indiquées en volume bois fort total car on a fait l'hypothèse, pour cette étude, qu'une partie des grosses branches peut être valorisée mais que les « menus bois » sont laissés en forêt.



Une disponibilité en hausse

Avec un stock qui augmente depuis de nombreuses années et un taux de prélèvement considéré comme fixe avec le scénario « tendanciel » (40%), la disponibilité régionale, c'est-à-dire le volume potentiellement récoltable chaque année, augmenterait mécaniquement. Par rapport à la disponibilité actuelle qui est d'environ 2,1 millions m³/an, la disponibilité **supplémentaire**, serait de **+ 243 000 m³/an entre 2016 et 2026 et + 618 400 m³/an entre 2016 et 2036 (scénario tendanciel)**.

Quelles essences ?

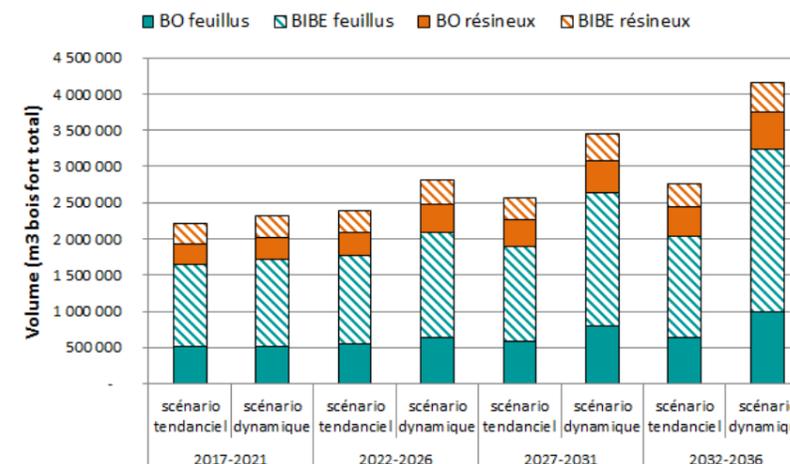
Les disponibilités supplémentaires en région Centre entre 2016 et 2036 sont constituées d'environ **77% de bois feuillus et 23 % de bois résineux**. L'essentiel des disponibilités supplémentaires en feuillus entre 2016 et 2036 concernent le chêne pédonculé et le chêne sessile. L'essentiel des disponibilités supplémentaires en résineux entre 2016 et 2036 concernent le Pin laricio et le Pin sylvestre.

Quels produits ?

Sur les 2,1 millions de m³ de bois aujourd'hui récoltables annuellement, 36% sont potentiellement utilisables en BO. Les chênes et le Pin sylvestre en représentent une grande partie. C'est cependant pour le **BIBE que la disponibilité en bois devrait le plus augmenter** (scénario tendanciel : + 148 900 m³/an entre 2016 et 2026 et + 375 500 entre 2016 et 2036).

Quels effets d'une gestion plus dynamique ?

Le scénario « dynamique » évalue l'effet d'une **dynamisation de la gestion**, essentiellement par la réalisation de coupes dans des forêts qui ne font pas aujourd'hui l'objet de prélèvements. Il s'agirait d'une hypothèse ambitieuse d'atteindre 4,1 Mm³ récoltables en 2036 à l'échelle régionale. Avec cette hypothèse, la disponibilité **supplémentaire entre 2016 et 2036 serait 3 fois plus élevée qu'avec le scénario « tendanciel »**.



Les usages des bois

On répartit souvent les bois en fonction de leur usage potentiel :

- le bois d'œuvre (**BO**) est scié ou déroulé et destiné à la construction, l'ameublement, l'emballage...



- le bois d'industrie-énergie (**BIBE**) alimente les papeteries, fabricants de panneaux de bois ou est brûlé pour produire de l'énergie.



On ne connaît pas à l'avance la destination des bois présents en forêt mais elle est estimée en fonction des dimensions et de la conformation de l'arbre.

La valorisation des bois a été renseignée par les partenaires locaux de l'étude (ONF, CRPF et interprofession ARBO-CENTRE).